



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

TGV Ouest

Question écrite n° 60092

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur le dossier du développement des lignes ferroviaires à grande vitesse de Paris vers le sud-ouest de la France. En effet, si le TGV Aquitaine, entre Tours, Bordeaux et Dax, est inscrit au schéma directeur national des liaisons ferroviaires à grande vitesse, son échéance de réalisation n'en demeure pas moins floue. Or depuis Tarbes ou Lourdes, le trajet en TGV pour rejoindre Paris est encore bien long (6 heures), avec tout ce qui peut impliquer de négatif en terme d'image, de facilité de déplacement et de développement économique. A ce jour, seul le tronçon Paris-Tours est en service. Devait ensuite suivre celui reliant Tours à Bordeaux, via Angoulême. Mais sa réalisation tarde à se concrétiser. Il permettrait, pourtant, aux voyageurs de gagner une heure sur l'horaire actuel. De même, la réalisation du tronçon à grande vitesse entre Bordeaux et Dax semble, à ce jour, être resté au stade des bonnes intentions. C'est pour cela qu'elle lui demande de bien vouloir lui communiquer l'état d'avancement de ce projet structurant particulièrement important pour l'avenir du sud-ouest de la France, ainsi que les mesures éventuelles qu'il compte prendre afin de favoriser sa relance.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (3^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60092

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement, transports, logement et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 avril 2001, page 2211